## **5** - REFERENTIELS

Article L6113-1 En savoir plus sur cet article... Créé par LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 (V)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un référentiel d'activités qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un référentiel de compétences qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un référentiel d'évaluation qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

## **Candidat en situation de handicap:**

Dans le cadre du règlement d'examen, tout candidat peut saisir le référent handicap du certificateur pour aménager les modalités d'évaluation et obtenir l'assistance d'un tiers lors de l'évaluation. Les supports et le matériel nécessaires à la réalisation des évaluations pourront être adaptés. Sur conseil du référent handicap et dans le respect des spécifications du référentiel, le format de la modalité pourra être adaptée.

Sur avis motivé du référent handicap le jury de certification peut décider d'exempter le candidat de certains critères d'évaluation. :

- dans la mesure où cela ne remet pas en question la capacité professionnelle globale du candidat
- si le critère au regard de la nature du handicap n'a pas vocation à s'appliquer dans la pratique professionnelle future du candidat Ces deux critères étant cumulatifs.

L'ingénieur de certification s'engage dans la mesure du possible à élaborer des modalités d'évaluation inclusives permettant une adaptation du format. Dans le cas d'une modalité spécifique à une situation de travail, il s'engage à préciser le cadre des aménagements possibles.

REFERENTIEL D'ACTIVITES  décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois	REFERENTIEL DE COMPETENCES  identifie les compétences et les  connaissances, y compris transversales,	REFERENTIEL D'EVALUATION  définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
visés	qui découlent du référentiel d'activités	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC N° 1 : Création et développement d'une collection en respect du positionnement de la marque			

A1.1 Etude et définition des tendances du marché pour la saison  A1.2 Garantie de la cohérence d'une ou plusieurs collections à l'identité d'une marque  A1.3 Définition des collections à développer en fonction des propositions du studio et des contraintes des marchés	C1.1 Analyser le positionnement de la marque et les habitudes de consommation des cibles en utilisant des outils de marketing et d'inspiration ainsi qu'en étudiant la concurrence, afin de proposer une collection adaptée à la cible client.	Dossier "Présentation d'une collection" Rendu 1 : "Book de recherche et d'inspiration"  Dans le cadre de la présentation d'une collection, le candidat doit présenter un book de recherche et d'inspiration intégrant le positionne d'une marque.  Cette présentation fait l'objet d'une restitution orale.	Les caractéristiques de la marque en termes d'image et de valeurs sont identifiées.  Le public cible est identifié : habitudes vestimentaires selon les styles et les lieux de vie, leur tribu  L'étude de la concurrence intègre tous les aspects nécessaires au positionnement concurrentiel de la marque.  La combinaison des résultats des différentes analyses permet au candidat de dresser une analyse exhaustive du positionnement de la marque.
	C1.2 Détecter et analyser les tendances en matière de mode, de textile, de techniques et de technologies, les auteurs et stylistes, en réalisant une veille et en participant à des évènements professionnels, afin de favoriser la créativité et l'innovation au sein des équipes pluridisciplinaire en charge du développement de la collection.	Dossier "Présentation d'une collection" Rendu 1: "Book de recherche et d'inspiration"  Dans le cadre de la présentation d'une collection, le candidat doit présenter un book de recherche et d'inspiration mettant en avant les tendances en matière de mode, textile, technologie	Les sources d'information sélectionnées sont riches : dans les champs culturel, historique, géographique, artistique et autre  Mise en œuvre des techniques de recherche adaptées : recherches documentaires, sourcing et/ou shopping, participation à des évènements professionnels  Les données recueillies permettent de repérer les différentes tendances. Ex : les coupes, les couleurs, les finitions, les techniques, les matières

		Les données recueillies permettent de dégager une tendance confirmée ou naissante.  Les nouvelles tendances repérées permettent d'enrichir la créativité et d'orienter les créations/collections.
C1.3 Définir le cahier des charges en détaillant les objectifs de la collection, le nombre de pièces, l'identité de la collection en accord avec le positionnement de marque, afin d'encadrer la réalisation de la collection au sein des équipes.	Dossier "Présentation d'une collection" Rendu 2 : Portfolio numérique" : Dans le cadre de la présentation d'une collection, le candidat doit présenter un portfolio numérique comprenant :  1) Analyse de marché du consommateurs, 2) Présentation de la collection (pièces, contraintes,)	Le cahier des charges est complet et comprend :  • L'identification précise des besoins (nombre de pièces attendues, contextualisation de la demande, d'usage, fonctions techniques)  • Le détail des contraintes (matérielles, financières, délai, humaines) est réaliste.  Il démontre sa capacité à défendre ses choix.
C1.4 Définir les orientations de style d'une collection s'inscrivant dans la stratégie globale de la marque en justifiant les choix artistiques et techniques dans le but de proposer des produits en pertinence avec la ligne artistique et le positionnement de la marque.	Dossier "Présentation d'une collection"  Rendu 2 : Portfolio numérique" :  Dans le cadre de la présentation d'une collection, le candidat doit présenter un portfolio numérique comprenant :  3) Moodboards,	La ligne directrice de la collection est construite en fonction des éléments constitutifs de la demande (commanditaire ou non) : usages, publics visés, etc.  Les recherches effectuées sont pertinentes par rapport au contexte et finalités de la collection

|--|

BLOC N° 2 : Identification et pilotage des r	essources humaines, matérielles et financièr	es nécessaires au déploiement d'une col	lection
A2.1 Elaboration d'un budget de production et d'exploitation  A2.2 Identification et sélection des prestataires, fournisseurs et partenaires  A2.3 Validation du développement d'une collection	C2.1 Présenter et respecter des budgets de production et d'exploitation en fonction des critères définis par le cahier des charges au préalable (vision de la collection, obligations légales, politique prix) dans le but d'obtenir une vision objective sur la rentabilité de la collection.	Dossier "Présentation d'une collection"  Rendu 3 : Plan de collection :  Le candidat doit présenter un plan de collection intégrant une présentation du budget de la collection.	La présentation du budget est complète et comprend :  • L'identification précise des besoins (nombre de pièces attendues, contextualisation de la demande, d'usage, fonctions techniques)  Le budget alloué à la collection doit être cohérent avec le positionnement de la marque.
	C2.2 Superviser l'achat des matières et des produits finis d'une collection, en tenant compte des problématiques d'écoconception et d'éthique, grâce à la définition d'un planning des achats de collection et à la coordination de la politique de prix de manière à éviter les ruptures d'approvisionnement.	Dossier "Présentation d'une collection"  Rendu 4: "Fiches techniques":  Le candidat doit présenter des fiches techniques intégrant:  1) une présentation des matières premières et produits utilisés dans le cadre de la conception d'une collection.  2) Présentation des coûts totaux pour chaque produit.  3) Une étiquette de composition.	Les gammes de couleurs sont harmonieuses et adaptées au marché visé  Le choix des matières est adapté aux types de produits conçus  Le choix des fournitures et des accessoires est en cohérence avec le concept de la collection  Les recherches de sourcing, d'achats de matières et de façonnage intègrent autant que possible les principes d'éco conception et les problématiques d'éthique : gain de matière, cycle de vie complet d'un produit de sa production à son recyclage  Les choix tiennent en compte les prix et de la production et de la disponibilité du

C2.3 Sélectionner les fournisseurs et prestataires en tenant compte des contraintes (esthétiques, techniques, temporelles, budgétaires et matérielles) et définissant des critères de sélection (rapport qualité/prix, délais, stabilité et réputation), afin de constituer un réseau de partenaires professionnels.	Dossier "Présentation d'une collection"  Rendu 5 : cahier des charges de production  Le candidat doit présenter un cahier des charges de production présentant les fournisseurs et les éléments techniques transmis aux fournisseurs permettant la production.	<ul> <li>Le sourcing est de qualité:</li> <li>Les fournisseurs sont correctement identifiés et leurs coordonnées sont actualisées.</li> <li>Tous les besoins nécessaires à la réalisation de la collection sont identifiés et pris en compte dans la recherche et la sélection des prestataires et fournisseurs.</li> <li>Le rapport qualité/prix offert par les prestataires correspond aux attentes du projet.</li> <li>Le choix des fournisseurs est en adéquation avec le positionnement de la marque (prêt-à-porter, luxe).</li> </ul>
C2.4 Evaluer la qualité des prestations délivrées par les fournisseurs et des sous- traitants en se référant au cahier des charges afin de garantir une conformité quant aux besoins exprimés.	Dossier "Présentation d'une collection"  Rendu 6 : Essayage : dit "Fitting"  Le candidat doit présenter sa collection portée sur mannequin.	Les différentes contraintes liées à la qualité de la réalisation de la collection sont identifiées.  La qualité des prestations répond au niveau de conformité attendu.
C2.5 Concevoir un plan d'actions en maîtrisant les étapes de production ainsi que ses enjeux dans le but de fixer des objectifs et des priorités stratégiques	Dossier "Présentation d'une collection"  Rendu 7 : Analyse réflexive de sa pratique professionnelle	Le plan d'action est complet et de qualité, il permet d'avoir une vision globale du projet :  • Les documents sont explicites et lisibles en utilisant un vocabulaire professionnel,

	auprès des équipes en charge du déploiement de la collection.	Le candidat doit présenter une analyse réflexive de sa pratique en présentant son plan d'actions, ses points forts et axes d'amélioration et en proposant une amélioration de leurs pratiques.	<ul> <li>Toutes les nomenclatures et tous les repères sont précisés de façon exhaustive,</li> <li>Le plan d'actions prévoit la collaboration avec les équipes annexes.</li> <li>Les axes d'amélioration identifiés sont cohérents. La candidat propose des solutions pertinentes au vue des difficultés rencontrées.</li> </ul>
BLOC N° 3 : Coordination du développement A3.1 Contrôle du processus de réalisation	ent d'une collection	 	Les fiches techniques sont complètes et
de collections	C3.1 Réaliser les fiches techniques des prototypes de l'ensemble de la collection	Dossier "Présentation d'une collection"	de qualité :
A3.2 Supervision et contrôle de la fabrication en relation avec les chefs de produits et les stylistes/modélistes	(dessins à plat, choix de tissus, détails des finitions, liste des fournitures et mercerie) en décrivant les dessins,	Rendu 4: "Fiches techniques":	<ul> <li>Les fiches techniques sont explicites et lisibles en utilisant un vocabulaire professionnel</li> </ul>
	silhouettes et proportions afin de permettre la faisabilité des produits.	Le candidat doit présenter des fiches techniques intégrant :	<ul> <li>Toutes les nomenclatures et tous les repères sont précisés de façon exhaustive.</li> </ul>
		<ul> <li>4) Des dessins techniques,</li> <li>5) Les mesures,</li> <li>6) Détails de finitions,</li> <li>fournitures et merceries</li> </ul>	<ul> <li>Tous les éléments et détails de fabrication sont prévus : tailles, coutures, ouvertures, broderies, finitions, éléments non visibles (fonds de poche ou ourlets par exemple).</li> </ul>
	C3.2 Superviser la réalisation du patronage par des stylistes modélistes, en	Dossier "Présentation d'une collection"	Le candidat est garant de la bonne réalisation des toiles :

Rendu 8 : Dossier de modélisme

• Il a vérifié la réalisation de

patronages, toiles...).

l'ensemble des étapes (moulages,

définissant la technique utilisée (moulage

ou coupe à plat) en amont et en aval des

essayages, en veillant au respect de la

	fiche technique, de manière à établir le patronage définitif.	Le candidat doit présenter toutes les étapes constituant la toile (dessin, patron, essais et finitions, toile finale) de manière à présenter les évolutions du processus de création.	<ul> <li>Il a choisi la toile adéquate en fonction du choix du tissu final.</li> <li>Les toiles correspondent à tous les éléments des fiches techniques.</li> <li>Les techniques d'assemblage sont maîtrisées et adaptées aux produits.</li> <li>Les toiles présentées sont soignées.</li> </ul>
	C3.3 Proposer des actions correctrices et des ajustements nécessaires tout le long du processus de développement d'une collection (prototype, maquette, modélisme):  - Identifiant les problèmes, - Apportant des solutions techniques, Afin de valider les prototypes dans le respect des fiches techniques et de la vision artistique de la collection	Dossier "Présentation d'une collection"  Rendu 9 : Présentation d'une collection finie orale  Le candidat doit présenter toutes les étapes de son processus de création	Le candidat est garant de la bonne réalisation des prototypes :  Il évalue et vérifie que l'adéquation dessins / volumes est correcte.  Les techniques de fabrication du prototype prennent en compte les points d'ancrage de la morphologie travaillée (femme, homme, enfant,)  Les matériaux prévus pour la réalisation s'adaptent au tombé du modèle.  Il propose des actions correctrices intéressantes :  Identification des problèmes techniques liés aux matières ou à la construction du vêtement ou de l'accessoire  Des actions correctrices proposées sont adaptées aux difficultés rencontrées.
BLOC N° 4 : Coordination d'équipes pluridis	sciplinaires internes/externes dans le cadre	du déploiement d'une collection	

A4.1 Orientation et coordination du travail entre les studios, les ateliers, les chefs de produits et les stylistes  A4.2 Coordination d'équipes pluridisciplinaires internes/externes	C4.1 Animer les réunions et les processus d'idéation en mobilisant les techniques, méthodes et outils de génération d'idées créatives de manière à faire émerger de nouveaux concepts/tendances.	Dossier "Présentation d'une collection"  Rendu 10 : Présentation orale de groupe  Le candidat - en groupe - doit présenter une idée "innovante" concernant l'éco-conception, le développement et/ ou l'utilisation de nouvelles techniques et outils.	Les idées proposées sont innovantes.  Lors de la présentation orale, chaque membre prend sa place et démontre son apport à l'idée.
	C4.2 Planifier les ressources en mettant en œuvre des techniques de coordination pluridisciplinaires dans le but de prioriser les objectifs stratégiques au sein des équipes en charge du développement de la collection.	Dossier "Présentation d'une collection"  Rendu 5 : cahier des charges de production  Le candidat doit présenter une cartographie du positionnement de chaque acteur dans la chaîne de production.	La chaîne de production est complète :  Intègre les différentes phases de la réalisation d'une collection, Intègre les différentes parties prenantes, Anticipe les modifications éventuelles.  La chaîne de production est réaliste (maîtrise des étapes).
	C4.3 Accompagner les équipes pluridisciplinaires dans la réalisation de leurs objectifs individuels et collectifs fixés au préalable, en identifiant les leviers de motivations et les difficultés rencontrées de manière à garantir la bonne réalisation de la collection.	Dossier "Présentation d'une collection"  Rendu 10 : Présentation orale de groupe  Le candidat - en groupe - doit présenter une analyse réflexive et une évaluation (autoévaluation et évaluation entre pairs)	Propose une analyse réflexive pertinente quant à leur démarche (retour sur l'animation et le travail en équipe, autoévaluation et évaluation des pairs).  Propose des axes d'amélioration pertinents quant à l'animation/travail en équipe.  Le candidat rappelle objectivement l'apport de chaque membre.

C4.4 Superviser les équipes tout au lon du développement de la collection et adoptant une posture neutre et bienveillante dans le but d'éviter le conflits et de générer une cohésion générale.	à une expérience professionnelle	Au travers de sa formulation, le cadre de l'analyse réflexive et les enjeux associés doivent transparaître de manière claire et concise de façon à ce que le lecteur puisse déjà avoir une idée sur les portées et limites.  Démontre la pertinence des sources bibliographiques et des références utilisées au regard des objectifs recherchés.  Synthétise l'information et démontre sa capacité à la restituer.  La trame du "rapport réflexif" est respectée.
---	----------------------------------	---

BLOC N° 5 : Valorisation d'une collection auprès des parties intéressées				
A5.1 Promotion d'une collection auprès de l'ensemble des parties intéressées (direction générale, partenaires, financeurs, clients)  A5.2 Identification et sélection des canaux de distribution appropriée à la collection et à l'ADN de l'organisation	C5.1 Elaborer la stratégie de promotion d'une collection en identifiant des objectifs (images, notoriété, lead, ventes) cohérents avec les objectifs stratégiques de la marque dans le but d'augmenter la rentabilité de la collection.	Dossier "Présentation d'une collection"  Rendu 11 : Career Plan  Le candidat doit présenter le positionnement de sa propre marque et expliciter la façon dont il souhaite promouvoir sa marque.	Les objectifs en termes de visibilité, de notoriété, de lead et de ventes sont clairement identifiés et sont réalistes.  La stratégie de promotion est cohérente avec l'ADN (omnicanal).  Le/la candidat/e montre un réel pouvoir de conviction	
	C5.2 Définir, à l'aide des équipes marketing et commerciales, des actions de promotion d'une collection (communication, évènement, promotions) afin d'assurer la réussite des objectifs stratégiques préalablement définis.	Dossier "Présentation d'une collection"  Rendu 11 : Career Plan  Le candidat doit présenter un plan d'actions incluant :  - Des idées sur la manière de promouvoir la marque (collaborateurs avec ambassadeur/influenceur, organisation d'événements, relation presse).	L'action de communication choisie est cohérente par rapport à la stratégie de promotion d'une collection, tant dans sa forme (e-mailing, flyer, post sur un/plusieurs réseaux sociaux), que dans son contenu.  Le choix des plateformes sélectionnées (réseaux sociaux, blogs, site internet revues, flyers,) est cohérent avec l'ADN de la marque, le positionnement et les habitudes de consommation de la cible.  La campagne de promotion proposée s'harmonise avec l'esprit de la collection développée.	

C5.3 Élaborer une présentation visuelle d'une marque et/ou d'une collection en utilisant les techniques et/ou outils de création visuelle adaptés à la cible et au support afin de promouvoir une collection	Dossier "Présentation d'une collection"  Rendu 11 : Career Plan  Le candidat doit présenter un plan d'action incluant une présentation visuelle d'une collection.	La présentation visuelle de la collection est claire et valorisante, et respecte l'ADN de la marque.  Le/la candidat/e met en avant les points créatifs et techniques de sa collection.
C5.4 Identifier, à l'aide des équipes commerciales, les canaux de distribution en cohérence avec la stratégie de la marque et les pratiques de la concurrence afin d'optimiser la couverture de marché auprès des clients cibles	Dossier "Présentation d'une collection"  Rendu 11 : Career Plan  Le candidat doit présenter le positionnement (géographique, sociologique/CSP,) de la collection/marque en matière de distribution.	Les canaux de distribution sélectionnés sont cohérents par rapport à la stratégie de l'organisation.  Les caractéristiques, besoins et comportements des consommateurs du segment ciblé ainsi que le positionnement de l'entreprise sont pris en compte lors de la sélection des canaux de distribution.  Étude et prise en compte des pratiques de la concurrence lors de la sélection des canaux de distribution.